



Séjour au Lac Majeur Du 22 au 28 juin 2025

Verbania est la plus grande ville du Lac Majeur et compte environ 31000 habitants. Surnommée "le jardin sur le lac", elle est depuis 1992 le chef-lieu de la province du Cusio-Verbano-Ossola. Elle se compose depuis 1939 des localités de Pallanza, Intra, Suna et Fondotoce.

Pourquoi avoir choisi ce lieu ? Le lac Majeur est magnifique, niché au coeur de montagnes où les beaux points de vue sont légion. Surtout, nous sommes nombreux à y être passés, ou à y avoir séjourné... mais moins nombreux à y avoir marché avec des guides ! Et ce qui nous rassemble, ce sont ces séjours où nos 4 groupes de marcheurs de niveaux différents se retrouvent et font confiance à des guides locaux pour mieux sillonner un secteur à pied.



HÉBERGEMENT : l'hôtel Il Chiostro est un ancien monastère rénové du 17ème siècle. Il est situé dans la petite ville d'Intra, à 800 m du lac. Sa situation nous permettra de faire une excursion le jeudi aux îles Borromées, les "perles" du lac Majeur. Il n'y a pas de piscine dans l'hôtel, mais un espace forme. Par contre, il y a un joli jardin dans lequel vous pouvez méditer... ou boire l'apéritif le soir ! Chambres climatisées, wi-fi gratuit. Parmi le personnel, quelques francophones. Les menus sont traduits en français.

PROGRAMME ...

Jour 1 (dimanche) : arrivée pour le déjeuner à notre hôtel. Après-midi libre.

Jour 2 : randonnées sur les hauteurs du lac. Nos guides sont francophones ! Forêts luxuriantes avec des vues panoramiques spectaculaires sur le lac Majeur et les sommets alpins environnants.

Jour 3 : randonnées au départ de Baceno, dans la vallée Antigorio

Jour 4 : les îles Borromées. Excursion en bateau privé : d'abord Isola Madre, la plus grande des trois îles que nous visiterons. Elle abrite un splendide palais Renaissance ainsi que l'un des jardins les plus anciens et appréciés d'Italie, entre autres pour son atmosphère calme et insouciant. Continuation par Isola Pescatore, l'île des pêcheurs. Promenade dans son charmant petit village de pêcheurs aux maisons colorées. Déjeuner au restaurant sur l'île.

Enfin, l'après-midi sera consacré à la découverte d'Isola Bella, connue pour ses jardins en style baroque italien et son extraordinaire palais, véritable musée renfermant des pièces uniques d'une valeur inestimable. Les jardins à l'italienne se déclinent sur dix terrasses. Des nymphes, des statues allégoriques et mythologiques, des obélisques et des fontaines ornent les jardins où poussent cèdres, orangers, citronniers, magnolias, lauriers, camélias, azalées, rhododendrons et conifères.

PROGRAMME ...suite

Jour 5 : le Mont Rose. Départ à destination de Macugnaga dans la vallée Anzasca. Onze pics de glace rappelant les paysages de l'Himalaya composent le Monte Rosa, sommet spectaculaire haut de 4634 m. Son nom vient du terme "roise" qui signifie glacier. Macugnaga, village qui domine la vallée, est empreint de culture Walser avec des maisons typiques de pierre et de bois. Il y a bien longtemps, entre Helvétie et Italie, une population de migrants venus d'Autriche s'est installée dans les plus hautes vallées du Valais, de la vallée d'Aoste et du Piémont. Ils ont colonisé progressivement les territoires les plus hostiles des Alpes en conservant leur culture germanique et en bâtissant des villages exceptionnels. C'est la culture Walser.

Jour 6 : Stresa et le Mottarone. Départ pour Stresa, nichée sur les rives pittoresques du lac Majeur. La ville respire l'élégance et le charme d'une époque révolue. Ses élégants hôtels Belle Époque, ses jardins luxuriants et son front de lac animé en font une destination prisée des voyageurs en quête de tranquillité et de beauté. Du haut de ses collines, le Mottarone offre un panorama époustouflant sur le lac Majeur, les Alpes et même les sommets enneigés du Mont Rose et du Mont Blanc par temps clair.

Jour 7 (samedi) : Retour vers Rixheim, après le déjeuner à l'hôtel..

PRIX :

- Chambre double : **1 990 € pour 2, soit 995 € / personne**
- Chambre individuelle : **1 220 €**

Ces prix comprennent :

- Le transport aller retour depuis Rixheim
- La pension complète du déjeuner du dimanche 22 au déjeuner du 28 juin, sur 7 jours / 6 nuits. Vin et eau minérale inclus. **Le café n'est pas inclus.** Le déjeuner à Isola Pescatore est également inclus.
- Le linge de toilette
- 3 ou 4 guides-accompagnateurs francophones pour les randonnées (en fonction du nombre de participants)
- La taxe de séjour et les frais de dossier
- L'assurance Club Vosgien (accident, assistance, rapatriement) et l'assurance annulation (séjour et trajet)
- Les pourboires.

Comme vous le voyez, le séjour est alléchant. Faites-nous savoir très vite si vous souhaitez y participer, en envoyant un mail à marguerite.nuffer@me.com. Une simple déclaration verbale est insuffisante. Nous vous demandons également un acompte initial de 300 € / pers. payable avant le 15 septembre sans faute.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation, prévenir les organisateurs dans les plus brefs délais. Les modalités ci-dessous sont alors appliquées :

1. Si le(s) participant(s) peu(ven)t être remplacé(s) : remboursement des arrhes hors montant de l'assurance et des frais de dossier. Il n'appartient pas au CV Mulhouse & Crêtes de trouver des remplaçant(e)s. Toutefois, s'il y a des personnes sur liste d'attente, la place sera proposée à une personne de la liste par ordre d'inscription.
2. En cas de non-remplacement :
 - Du jour de la réservation à 100 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage.
 - De 99 à 70 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage.
 - De 69 à 35 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage.
 - De 34 à 21 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage.
 - De 20 jours au jour du départ : 100% du montant total du voyage.
 - Non présentation le jour du départ : 100% du montant total du voyage

Les retenues indiquées seront prises en charge, sur justificatifs uniquement, par l'assurance-annulation de voyage souscrite par nos soins.

Il restera cependant à la charge de celui (ceux) qui se désiste(nt) une franchise de 3 % du montant du voyage ainsi que le prix de l'assurance, non remboursable. Le remboursement n'interviendra qu'après traitement du dossier par l'assurance, c'est-à-dire dans un délai pouvant aller jusqu'à deux mois ou plus après la déclaration à l'assurance.